



L C I E

RAPPORT D'ESSAI

N° 60052347 – 553174 C

DELIVRE A : **ALOMBARD**
10, rue de Saint Santin
B.P. 20156
Saint Prvé Saint mesmin
45161 OLIVET CEDEX

Objet : VERIFICATION DES DEGRES DE PROTECTION, PROCURES PAR
L'ENVELOPPE DE 3 DETECTEURS DE MOUVEMENT ENCASTRES

Date des essais : 15 et 22 décembre 2006

Réception du matériel : 06 décembre 2006

Ce document comporte : 4 pages

Fontenay-aux-Roses, le 22 janvier 2007

Le responsable technique,



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction partielle ou toute insertion de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel du LCIE.

Ce document résulte d'essais effectués sur un spécimen, un échantillon ou une éprouvette. Il ne préjuge pas de la conformité de l'ensemble des produits fabriqués à l'objet essayé.

LCIE	33 Av. du Général Leclerc	Tel : +33 (0) 1 47 96 00 60	Société Mixte
Laboratoire Central	BP 3	Fax : +33 (0) 1 47 96 36 36	au capital de 15 745 984 €
des Industries Electriques	92260 Fontenay-aux-Roses cedex	comptable@lcie.fr	B 408 363 174
Une société de Bureau Veritas	France	www.lcie.fr	

1. OBJET

L'objet de la demande était de déterminer les degrés de protection procurés par l'enveloppe de « détecteurs de mouvement t encastré » vis-à-vis des organes internes.

Sur ce rapport figure uniquement les caractéristiques particulières et les résultats des essais positifs pour lesquels les détecteurs de mouvement ont obtenu le degré de protection le plus élevé.

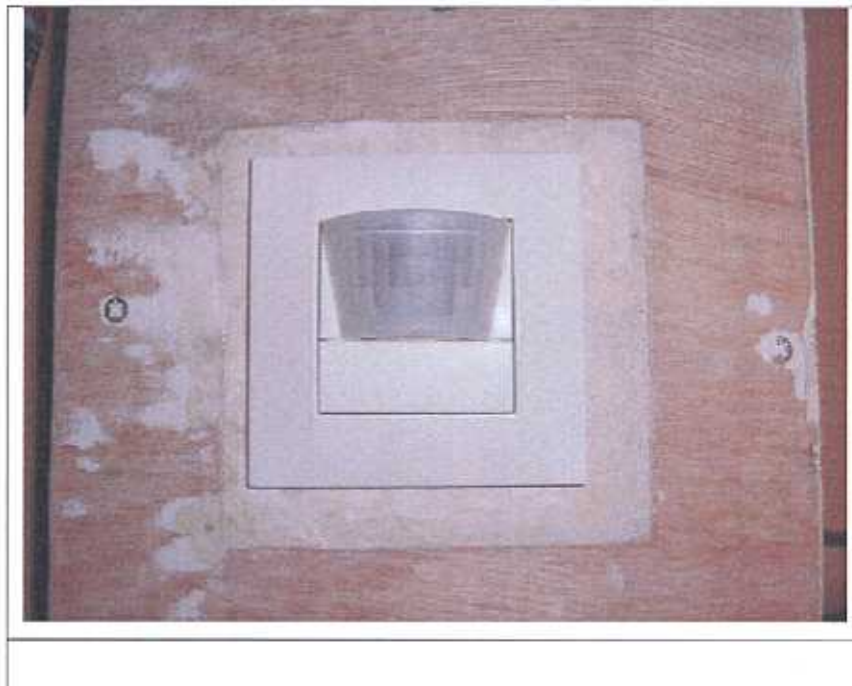
2. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Offre N° LO/061117-cca02
- Normes CEI 60529 édition 2001 et NF EN 60529 édition 2000.
- Norme NF EN 62262 édition avril 2004

3. MATERIEL ESSAYE

Marque	Référence	Nombre	Désignation
ALOMBARD	ALTIRA ALB 45112	3	Détecteur de mouvement encastré

Ces matériels ont été installés par nos soins sur des supports simulant un mur droit



4. MODALITES ET RESULTATS DES ESSAIS

Le matériel a subi les essais suivants:

- Essai pour la protection contre l'accès aux parties dangereuses et la pénétration de corps solides étrangers
- Essai pour la protection contre la pénétration d'eau
- Essai pour la protection contre les impacts mécaniques

4.1 Essai pour la protection contre l'accès aux parties dangereuses et la pénétration de corps solides étrangers(IP4X)

L'essai a été réalisé selon les modalités de l'article 13.2 des normes CEI 60529 édition 2001 et NF EN 60529 édition 2000.

- Moyen d'essai tige rigide en acier : 1,0 +0.05 mm
- Force : 1 N ± 10%

Résultat

Aucune pénétration de la tige d'acier n'a été observée sur les 3 échantillons.

Résultat satisfaisant.

4.2 Essai pour la protection contre la pénétration d'eau (IPX4)

L'essai a été réalisé selon les modalités de l'article 14.2.4 des normes CEI 60529 édition 2001 et NF EN 60529 édition 2000.

A l'issue de un contrôle de tenue en tension sous 2000 V courant alternatif de fréquence industrielle 50 Hertz a été effectué entre :

- les parties actives et la masse (feuille métallique entourant l'isolation renforcée).

Banc Diélectrique N° : A6602038.

Caractéristiques particulières de l'essai

- Moyen d'essai utilisé	:	Arceau N° F2000222
- Angle d'arrosage de l'arceau	:	180°
- Angle d'oscillation de l'arceau	:	360°
- Débit d'eau	:	(1,80 ± 0,09) l/min
- Durée de l'essai	:	10 min



Résultats

Aspect visuel

Aucune présence d'eau n'a été observée à l'intérieur des 3 échantillons.

Résultat satisfaisant.

Contrôle électrique

Aucun claquage ni contournement n'a été observé.

Résultat satisfaisant.

4.3 Essai pour la protection contre les impacts mécaniques (IK 08)

Le matériel a subi, selon les modalités de la norme NF EN 62262 édition avril 2004, l'essai suivant :

Caractéristiques particulières de l'essai (IK08)

Moyen d'essai utilisé : Marteau à chute verticale
Energie de l'impact : 5 J
Nombre d'impact : 1 par point d'application
Points d'application : 9

Résultat

Aucune détérioration n'a été observée.

Résultat satisfaisant.

5. CONCLUSION

Le matériel présenté en paragraphe 1 satisfait aux degrés de protection IP44 selon les prescriptions des normes CEI 60529 édition 2001 et NF EN 60529 édition 2000 et au degré de protection IK 08 selon les prescriptions NF EN 62262 édition avril 2004.